

Réouverture le 10.12.2020

Chers collègues, chers clients,

Au contraire d'autres cantons romands, le Conseil d'Etat fribourgeois a décidé de reporter sa communication sur les mesures cantonales accompagnant la réouverture des établissements publics

- **au vendredi 4 décembre prochain, à 16 heures.**

En effet, le Conseil fédéral tiendra ce même vendredi à 14 heures une conférence de presse qui risque de déboucher sur des mesures fédérales plus contraignantes que celles connues à ce jour, auxquelles le canton n'aura d'autre choix que de se soumettre.

**Règles reprises des mesures fédérales et cantonales qui constitueront les exigences minimales applicables à partir du 10 décembre
(SOUS RESERVE DES ANNONCES DES AUTORITES DE VENDREDI)**



Toutes ces règles sont susceptibles d'être modifiées



- [Plan de protection de la branche](#) (Version 12 du 25.11.2020)
- Respect des recommandations de l'OFSP
- Solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de l'établissement
- Utilisation systématique d'un dispositif d'identification/traçage électronique de chaque client ([ok-resto](#) ou autre)
- Pas plus de 4 personnes par table
- Distance d'au moins 1,5 mètre entre les tables
- Séparation physique, par exemple par la pose de plexiglas, si la distance ne peut pas être respectée
- Consommation exclusivement assise, y compris sur les terrasses
- Horaires : ouverture à 06h00 au plus tôt, fermeture à 23h00 au plus tard.

Beaucoup de questions restent à ce stade sans réponses (Nouvel-An, machines à sous, etc.).

Nous sommes conscients qu'en raison de la marge d'inconnues qui subsiste, il est difficile, voire impossible de vous organiser pour la réouverture de vos établissements. Nous sommes malheureusement à nouveau tributaires des retards de communication de nos autorités et le « flou artistique » qui en résulte est dommageable à notre profession, contrainte de reprendre au pied levé et sans complète préparation des activités déjà brusquement interrompues contre son gré.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les meilleurs délais des nouvelles ordonnances fédérales et cantonales et des incidences qui en résulteront pour vous.

En vous remerciant de votre compréhension et en vous souhaitant beaucoup de courage, nous vous adressons, chers collègues, chers clients, nos cordiales salutations.

GASTROFRIBOURG
ensemble depuis 1894
zusammen seit

Muriel Hauser
Présidente

Gastroconsult
proche. compétente.

Chantal Bochud
Directrice